



Municipalité de Montcalm

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables de la municipalité de Montcalm

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Avis est donné que conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 seront déposés lors de la séance ordinaire de conseil qui se tiendra le 14 juin 2021 à 20h00 par voie de conférence virtuelle.

DONNÉ à Montcalm ce 26^e jour de mai de l'an deux mille vingt et un.

Michael Doyle
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Montcalm, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 26 mai 2021, entre 9h00 et 18h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour de mai 2021.

Michael Doyle
Directeur général et secrétaire-trésorier